

## **Quelques chiffres à préciser sans aucun doute !**

Si l'étude sur le poids économique de la pêche apporte un éclairage très intéressant sur notre activité, en confortant nos dirigeants nationaux ou départementaux dans leur conviction déjà ancienne que le monde de la pêche de loisir en eau douce mériterait plus d'attention et, éventuellement, de soutien de la part des décideurs politiques, il est certains points qui nous paraissent tout à fait singuliers et qui méritent par conséquent quelques éclaircissements, notamment ceux concernant la répartition des pêcheurs en pourcentages en fonction des techniques qu'ils pratiquent.

De toute évidence, et alors que nous avons tiré la sonnette d'alarme concernant la faculté de mobilisation de quelques catégories de pêcheurs lors du sondage des derniers mois, nous avons là l'illustration que cette mobilisation pouvait fausser sensiblement les données... Elle l'a donc fait !

Cela concerne la présentation des catégories de pêcheurs et leurs pourcentages parmi les techniques pratiquées dans l'effectif global des pêcheurs français.

Si nous savons tous pertinemment que les pêcheurs au coup et au toc représentent la forte majorité des pratiquants, il semble évident que les données ont été totalement faussées concernant les pourcentages de pêcheurs à la mouche et de pêcheurs de carpes.

En effet, l'étude affirme que les pêcheurs à la mouche représenteraient 24% de l'effectif global des pêcheurs français (le communiqué sur l'ouverture du 8 mars a même inversé les chiffres, annonçant 42% de moucheurs !) et les carpistes 21% !

Nous ne pouvons laisser passer une telle énormité car la pêche à la mouche reste une technique "de riches", tout comme le marché qui en dépend et qui s'est plus effondré ces dernières années, tout comme, plus globalement, celui concernant la pêche à la truite, alors que celui de la pêche des carnassiers a connu un boom spectaculaire.

Idem pour les carpistes qui connaissent quant à eux un beau développement, mais qui sont loin de représenter un pêcheur sur cinq !

Précisons qu'il ne s'agit pas pour nous bien sûr de minimiser ici l'intérêt de ces techniques ni de ravalier les pêcheurs à la mouche ou à la carpe au rayon des... inutilités alors qu'ils sont un vivier de personnes motivées qui peuvent apporter beaucoup à la pêche associative s'ils savent franchir le pas d'un investissement personnel dans les structures de la pêche pour y faire vivre et développer leur passion, tout en la communiquant à d'autres.

Il nous semble étonnant que personne n'ait demandé plus de précisions à BIPE sur ce point, avant de reprendre sans le moindre contrôle ces chiffres, d'évidence erronés.

La pêche à la mouche se pratique principalement sur les salmonidés on le sait, même si elle s'étend à d'autres espèces de poissons comme certains carnassiers, les cyprinidés rhéophiles et même en mer !

Mais il est évident que l'on compte un moucheur pour 50, voire même 100 pêcheurs, même dans le département où nous avons notre base, celui des Hautes-Pyrénées, où l'on ne pratique quasiment que la pêche à la truite !

Cela saute aussi aux yeux lorsqu'on est familier du bord de l'eau.

Pour les carpistes, alors que ce mode de pêche est bien plus récent, nous pensons qu'on doit se situer, après un boom spectaculaire il est vrai, à peu près au même niveau que les moucheurs.

Il nous semble donc utile que, grâce au fichier des pêcheurs ayant pris leur carte de pêche par internet, on s'emploie très vite à faire toute la lumière sur la répartition précise, par technique majoritairement pratiquée par les pêcheurs français.

Cela permettra aussi de mieux inspirer à l'avenir la réflexion des gestionnaires et de cibler leurs actions de manière tout à fait pertinente.

*Ressources : La Gazette Officielle de l'eau et de la Pêche - René LACAZE*